



Décision du Maire n°MPC_MAPA_25_009

Objet du marché : Construction d'une chaufferie bois/gaz et d'un réseau de chaleur – Lot n°6 « Chauffage - Electricité ».

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délégation du Conseil municipal accordée au maire par délibération n°02/28 du 9 juin 2020,

Vu le projet de marché public concernant : Construction d'une chaufferie bois/gaz et d'un réseau de chaleur – Lot n°6 « Chauffage - Electricité ».

Considérant les besoins de la collectivité en matière : Construction d'une chaufferie bois/gaz et d'un réseau de chaleur - Lot n°6 « Chauffage - Electricité ».

Le Maire de Pacé

DECIDE

D'attribuer le marché mentionné ci-dessus au(x) prestataire(s) :

HERVE THERMIQUE - 35770 VERN-SUR-SEICHE

pour un montant de :

587 500,00 € HT.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera à adresser à :

- Monsieur le préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le receveur de Rennes Banlieue Est.

Fait à Pacé, le 24 janvier 2025

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

